

France-Fort-de-France: Network upgrade

OJ S 46/2016 05/03/2016

Contract notice – utilities

Works

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Odyssi-Régie communautaire

Postal address: 7-9 rue des Arts et Métiers, lotissement Dillon Stade, bât. Flore Gaillard — BP 162

Town: Fort-de-France Cedex

Postal code: 97202

Country: France

For the attention of: M. le directeur général

Additional information can be obtained from:

Official name: Odyssi — régie communautaire

Postal address: 7-9 rue des Arts et Métiers lotissement Dillon stade bat. Flore Gaillard — BP 162

Town: Fort-de-France Cedex

Postal code: 97202

Contact person: Cellule achats

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Odyssi — régie communautaire

Postal address: 7-9 rue des Arts et Métiers lotissement Dillon stade bat. Flore Gaillard — BP 162

Town: Fort-de-France Cedex

Postal code: 97202

Internet address: <http://odyssi.marcoweb.fr>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Odyssi — régie communautaire

Postal address: 7-9 rue des Arts et Métiers lotissement Dillon stade bat. Flore Gaillard — BP 162

Town: Fort-de-France Cedex

Postal code: 97202

Internet address: <http://odyssi.marcoweb.fr>**I.2. Main activity**

Water

Other: Général

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities**Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1.**

Title attributed to the contract by the contracting entity

Extension de réseau d'eau potable sur le territoire de la CACEM lot 1: fort de France /Schoelcher/saint-joseph lot 2: Lamentin.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Territoire de la CACEM.

NUTS code FR92 Martinique

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in months: 48

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Estimated value excluding VAT: 6 000 000 EUR

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Travaux d'extension de réseau d'eau potable et rapprochement de compteurs.

II.1.6. CPV code(s)

32428000 Network upgrade

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement**II.2.1. Total quantity or scope**

Marché séparé à bons de commande avec maximum et un opérateur économique. Les marchés sont conclus pour une période de 1 an à compter de la notification du contrat. Les marchés sont reconductibles pour 3 périodes de 1 an.

II.2.2. Information about options**II.2.3. Information about renewals**

This contract is subject to renewal: yes

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Fort-de-France/Schoelcher/Saint-Joseph

1) Short description

Extension du réseau EP et rapprochement de compteurs.

2) CPV code(s)

32428000 Network upgrade

3) Quantity or scope

Maximum 410 000 EUR pour la période initiale. Ces montants seront identiques pour les périodes de reconduction.

Lot No: 2

Lot title: Lamentin

1) Short description

Extension du réseau EP et rattachement de compteurs.

2) CPV code(s)

32428000 Network upgrade

3) Quantity or scope

Maximum 1 090 000 EUR pour la période initiale. Ces montants seront identiques pour les périodes de reconduction.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Retenue de garantie de 5 %, qui peut être remplacée par une garantie à première demande.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Articles 86 à 111 du code des marchés publics français. Caractéristiques des prix: Prix unitaires. Modalités de variation des prix: révision périodique. Annuelle. Une avance de 5 % sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes: via un système de gestion informatique des marchés. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements: budget Odyssi/subventions.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Groupement conjoint sans mandataire solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois: en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements; en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: La durée du contrat précitée est une durée maximum. Les prestations comportent les conditions d'exécution suivantes: le titulaire doit se conformer à l'article 14 du code de marchés publics. L'engagement d'insertion de ce présent marché doit être spécifié à l'annexe 1 de l'acte d'engagement. Le titulaire doit obligatoirement respecter les conditions sociales ou environnementales.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire; déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP; renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles; déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels; bilans ou extraits de bilans, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années; liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin; Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat; déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

2016-01-E-004

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

14.4.2016 - 17:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:

no

VI.3. Additional information

L'entité adjudicatrice applique le principe «Dites-Le nous une fois». Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Les candidats doivent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr. Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé. Dématérialisation des procédures: l'organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie électronique. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception. Le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (*) du RGS. Les candidats utilisent un certificat conforme au RGS (Référentiel Général de Sécurité) figurant sur la liste de confiance française (<http://references.modernisation.gouv.fr>) ou sur une liste de confiance d'un autre État-Membre de l'union européenne. Toutefois, les candidats sont libres d'utiliser le certificat de leur choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Dans ce cas, ils doivent transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité. tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi. Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 2.3.2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif

Postal address: immeuble Roy Camille, rue du Batonnier Hector André-Croix Bellevue, BP 683

Town: Fort-de-France

Postal code: 97264

E-mail: greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr

Telephone: +33 596716667

Fax: +33 596631008

Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif interrégional de Paris de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics

Postal address: Préfecture de la Région Îles-de-France, 21 rue Miolis

Town: Paris

Postal code: 75015

E-mail: ccira@ile-de-france.pref.gouv.fr

Telephone: +33 144426343

Fax: +33 144426337

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Voies et délais des recours dont dispose le candidat: référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

2.3.2016